

REMARQUES SUR LA NOTATION ET LA STRUCTURE DES TOPONYMES TOUAREGS

Lionel GALAND

Communication présentée lors de la réunion de l'AARS, Parthenay, 9-10 Mai 1997

PROBLEMES DE NOTATION

La notation des toponymes maghrébins ou sahariens est une cause de difficultés pour les auteurs qui désirent les citer sans entrer pour autant dans le détail des réalisations phonétiques.

Les phonèmes propres au berbère ou à l'arabe doivent être d'abord identifiés, puis rendus au moyen de graphies aussi peu "techniques" que possible, sous peine de décourager les lecteurs, voire les éditeurs, ce qui exclut les alphabets des phonéticiens. Il faut donc accepter des solutions de com-

	Graphie possible	Observations
a	a	Un 'a' intermédiaire entre [a] et [e] pourra être noté par ä.
b	b	
c		à éviter à cause de son ambiguïté ([s] dans "ciré", mais [k] dans "curé". Choisir s ou k selon le son à noter.
e "muet"	d	
é	e	L'important est de maintenir la distinction entre [e] dit "muet" et [é]. Inconvénient de é : graphie spécifiquement française.
f	f	
g	g	même ambiguïté que c ("galet", "gilet"). Garder g pour le son de "galet", même devant e ou i ("Guy" serait noté gi). Pour l'autre son, voir j ci-dessous.
h	h	comme [h] anglais. À distinguer de h' (tableau 2)
i	i	voyelle proprement dite. À distinguer de y (ci-dessous). î pourra noter la voyelle longue correspondante.
j	j	pour le son initial de "jour" ou de "gilet". Inconvénient : j avec cette valeur est une graphie spécifiquement française.
k	k	préférable à c. À distinguer de q (ci-dessous)
l	l	
m	m	comme dans "lame" et non comme dans "lampe"
n	n	comme dans "plane" et non comme dans "plan"
o	o	
p		pratiquement inexistant en touareg
q	q	articulé à peu près au niveau de la lèvre. À distinguer de k, articulé plus avant : touareg ekk "aller", eqq "venger"
r	r	uniquement pour r dental ("roulé"). À distinguer de gh (tableau 2), confusion classique chez les francophones.
s	s ou ss	uniquement pour [s], sourd (comme dans "ainsi"). Pour [z], sonore ("Asie"), employer z. Inconvénient de s : le lecteur risque de prononcer [z] si la lettre est entre voyelles. Inconvénient de ss: on perd la distinction entre consonne simple et consonne tendue (voir tableau 2).
t	t	
u	u ou ou	voyelle proprement dite (celle de "loup", jamais celle de "lu"). À distinguer de w (ci-dessous). û pourra noter la voyelle longue correspondante. Inconvénient de la graphie 'ou' : elle est spécifiquement française.
v		inexistant en touareg
w	w	semi-consonne (son initial de "ouate" ou 2e phonème de "loi", mot qui serait noté lwa). À distinguer de la voyelle u (ci-dessus), car 'ui' pourrait être lu [wi] ou [uy].
x	x ou kh	pour le son final de l'allemand "Bach". La lettre x (ne pas lire [ks] !) est préférable à kh
y	y	semi-consonne (son initial de "yeux" ou 2e phonème de "lien"). À distinguer de la voyelle i (ci-dessus).

Tableau 1

promis, qui respectent les traits essentiels sans prétendre à la perfection. Des solutions de ce genre, n'exigeant pas une police de caractères spéciale, sont proposées dans la colonne "Graphie possible" des tableaux 1 et 2, destinés à la notation du touareg, mais partiellement applicables à d'autres langues berbères et même à l'arabe.

Le fait que ces procédés reportent souvent au début du siècle ne suffit pas à les condamner dans les cas où une haute technicité ne s'impose pas. Les "Observations" précisent, quand cela est nécessaire, les précautions à prendre dans l'emploi de la lettre considérée.

Le tableau 1 présente, tout simplement dans l'ordre alphabétique, les lettres usitées pour l'écriture du français, mais utilisables pour celle du touareg moyennant certaines précautions ou restrictions. Le tableau 2 réunit des phonèmes qui ne peuvent être rendus par une lettre simple (à moins que l'on n'accepte un alphabet phonétique).

On y trouvera des lettres pourvues d'une apostrophe, des groupes de deux ou même trois lettres pour noter un son unique, procédé évidemment contraire aux principes puisqu'une graphie sh, par exemple, est ambiguë et peut être lue comme l'initiale de "chat" ou comme [s] suivi de [h]. On peut estimer, cependant, que dans l'ensemble le risque de confusion est relativement limité.

En cas d'hésitation sur l'identité d'un phonème, il peut être utile de le faire écrire en caractères tifinagh. L'écriture touarègue néglige la tension ou "gémiation" des consonnes, mais elle a partout des lettres différentes pour r et gh ; l'alphabet de l'Ahaggar distingue aussi g et gy, d et d', etc. L'écriture arabe permet également de procéder à des contrôles.

STRUCTURE DE QUELQUES TOPONYMES TOUAREGS

Certains toponymes sont constitués par des éléments du vocabulaire courant et leur sens apparaît immédiatement (sans que l'on sache pour autant la raison qui a fait attribuer tel nom à tel lieu). D'autres sont et restent obscurs, l'absence d'archives rendant leur interprétation difficile ou impossible ; les explications fournies par les populations locales sont alors des plus suspectes, car "l'étymologie populaire" sévit ici comme ailleurs. En tout cas il est utile de reconnaître la structure d'un toponyme quand c'est possible. Les indications qui suivent, loin d'être exhaustives, rappellent quelques types fréquents. Les exemples sont notés dans la graphie "lâche" proposée par les tableaux qui précèdent.

1. Toponymes à un élément : Ahaggar, Ténééré, etc. Il n'y a pas lieu d'insister sur ce type.
2. Toponymes comportant un nom et son complément :
 - a) Le complément est introduit par n "de" :
 Aha-n-Akh "Vallon du Lait", Aha-n-Udad "Vallon du Mouflon"
 Aha-n-Tel-i "Vallon de Elle me possède" (ici le complément est une phrase, du reste assez énigmatique).
 Tehe-n-Äkli "Col de l'Esclave"
 - b) Le complément est un participe (le touareg n'a pratiquement plus de véritable adjectif) :
 Aha-Mellen (ou Mellän) "Vallon Blanc" (littérale-ment "étant blanc", "qui est blanc")
 Mesak (Messak ?) Set't'äfet "Mesak Noir" ("étant-noir") : le participe en '-et' est féminin, donc le nom Mesak est également féminin.
 Ihahan-Egyrûtnîn "vallons longs" ("étant longs").
3. Toponymes constitués par une phrase :

Graphie possible	Observations
ch ou sh tch ou tsh dj gh h' c , â d ^y t ^y g ^y selon le cas t' d' r' z' selon le cas lettre doublée : bb ss, etc	<p>ch : graphie à la française ; sh : graphie à l'anglaise articulation dite affriquée (t+ch ou t + sh, mais formant un phonème unique).</p> <p>articulation affriquée (t+ j formant un phonème unique)</p> <p>évoque le r "grasseyé" : cas de "tifinagh", à la rigueur "tfinarh" (mais non "tfinar" !). À distinguer de r ("roulé") : touareg eghu "bêler", eru "être ancien".</p> <p>en principe inexistant en touareg (fréquent dans d'autres langues berbères, surtout à cause des emprunts à l'arabe). C'est le bruit d'une expiration, mais une consonne de plein statut.</p> <p>en principe inexistant en touareg (fréquent dans d'autres langues berbères, surtout à cause des emprunts à l'arabe). C'est le correspondant sonore de h' ; il est souvent pris à tort pour une voyelle. La graphie â est pratique, mais risque d'évoquer une voyelle. La graphie ^c (c placé en exposant), ou encore ' (apostrophe inversée), est préférable.</p> <p>il ne s'agit pas d'une consonne suivie de y, mais d'une unité complexe imprégnée de y.</p> <p>articulations à résonance pharyngale, plus facilement détectées par leur influence sur les voyelles voisines : à cause des emphatiques, a ("patte") tend vers â ("pâte"), i vers è, u (ou) vers ô.</p> <p>articulations comportant une tension musculaire plus grande, qui peut suffire à changer l'identité du mot. Si l'on emploie ss au lieu de s pour la consonne simple (v. ci-dessus), on ne peut plus distinguer s simple et s tendu : chaque solution a son inconvénient.</p>

Tableau 2

Engh-Akli "Tue l'esclave" (vallée, mont, point d'eau) ;
 Engh-Amali "tue l'étalon" (vallée, point d'eau)
 Yûf-ehakit "il-surpasse velum" ("Il vaut mieux qu'un velum de tente" : montagne et vallée, avec rocher formant toit).

4. Toponymes comportant un pronom "support de détermination" :

J'appelle ainsi un pronom comme le français "celui", proche des démonstratifs, mais employé en fait comme le simple support d'une détermination : "celui-ci", "celui de Jean", "celui que j'ai vu". Le berbère fait grand usage de ces éléments. Voici quelques "supports" touaregs :

	Défini		Indéfini	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Singulier	wa "celui"	ta "celle"	i "un"	ti,t ^y i, tchi "une"
Pluriel	wi "ceux"	ti,t ^y i tchi "celles"	"des"	"des"

REMARQUES

Le singulier et le pluriel de l'indéfini sont identiques et ne se distinguent que par l'accord qu'ils entraînent. Le féminin pluriel du défini et le féminin de l'indéfini sont identiques.

Les supports s'emploient de deux façons : 1) en reprise d'un nom et à sa suite, le complément du nom s'accrochant alors au support ; 2) sans le nom, qui n'est pas explicité.

1. Nom + support défini + complément :

Adreg^y-Wa-n-Lebeg^yen "Massif des Ilebegyen", littéralement : "massif, celui des Ilebegyen".

Tihûbar-Ti-n-Ataram "Sources d'Aval", littéralement

: "sources, celles d'aval"

2. Support sans référent explicite + complément :

a) Support défini :

Ta-n-Kel-Ghedîmes "Celle des Gens de Ghadamès" (montagne)

Wi-Set't'afnîn "Les Noirs", littéralement "ceux étant-noirs" (vallée)

b) Support indéfini : l'emploi d'un terme indéfini comme toponyme peut sembler paradoxal, mais il est particulièrement fréquent (sur ce problème, v. L. Galand, 1986) :

I-n-tafuk "Un du Soleil" (vallée, point d'eau)

I-set't'âfen "Un Noir", littéralement "un étant-noir" (vallée)

Ti-n-amad'al-set't'âfen "Une de la Terre Noire", littéralement "une du sol étant-noir" (vallée).

Les exemples sont tirés de l'ouvrage du P. de Foucauld (1940). La notation a été modifiée. L'emploi systématique de traits d'union entre les éléments d'un même toponyme est à l'imitation de l'usage français ("Chalon-sur-Saône"), mais il peut être discuté. Par contre, l'habitude ancienne et très répandue d'écrire en un seul mot Wan--- "celui de", In-- "Un de", etc. me paraît difficile à défendre, puisque 'n' est la préposition "de". Il n'existe aucune raison déterminante de souder 'n' au mot précédent si c'est un support, alors qu'on ne le fait pas si c'est un nom : pourquoi écrirait-on "le livre de Jean", mais "celuide" en un seul mot dans "celui de Jean" ?

RÉFÉRENCES

GALAND L., 1986, "L'opposition défini-indéfini en toponymie : exemples berbères", dans *Mélanges d'onomastique, linguistique et philologie offerts à M. Raymond Sindou*, I, p21-24.

FOUCAULD P. de, 1940, *Dictionnaire abrégé touareg-français de noms propres (dialecte de l'Ahaggar)*; Paris.

PHOTOS ET RELEVÉS D'ART RUPESTRE SAHARIEN

Jacques et Brigitte CHOPPY

Communication présentée lors de la réunion de l'AARS, Parthenay, 9-10 Mai 1997

Résumé

Devant la sous-information concernant l'art rupestre saharien, les auteurs développent la méthode qu'ils pratiquent pour un travail « de reconnaissance », et qui est accessible à des amateurs.

Dans cette optique, ils font part de leur expérience en matière de prise de vue photographique et mentionnent diverses techniques plus élaborées. Puis ils définissent le relevé comme un document sur papier reproduisant une oeuvre d'art rupestre, et s'interrogent sur la part d'interprétation que cela comporte. Ils exposent les techniques de relevé qu'ils ont développé, en partie manuelles, puis assistées par ordinateur (plus de 1000 photos relevées, dont la plupart publiées). Les limites des techniques utilisées sont précisées au long de cette note. Les arguments qui en montrent la validité sont exposés à la fin.

Abstract

As we lack information on Sahara rock art, the authors explain the method they use for a preliminary «reconnaissance» work accessible to non-professionals. In this perspective they present their experience in photographic shot and mention various more elaborate techniques. Then they describe the survey as a document on paper reproducing a work of rock art and estimate the part of interpretation it involves. They expound the surveying techniques they have conceived, some of them manual, then computer-aided (more than 1000 surveyed photos, most of them published). The limits of the techniques used are given in the

La pratique de l'art rupestre saharien montre que celui-ci n'est publié qu'en faible partie, nettement moins de 10 % sans doute; ce qui rend fragile toute considération générale. Cette sous-information pourrait être compensée par la publication de beaucoup d'images, de qualité compatible avec une acquisition qui peut être dite « de prospection »; c'est ce que nous pratiquons.

Ce texte ne concerne donc pas l'étude scientifique des sites rupestres (Aujoulat 1987), mais seulement nos résultats d'expérience et nos réflexions (1).

ACQUISITION DE L'INFORMATION PAR PHOTOGRAPHIE

En art rupestre, l'information de base est constituée de « figures » individuelles, représentations d'humains, d'animaux, d'objets, voire non figuratives, ou écritures. Ces figures sont le plus souvent groupées sur des panneaux, plus ou moins distants les uns des autres. Le but d'une prospection est de rapporter le maximum d'informations fiables dans le temps disponible. Leur acquisition se fait donc par photographie.

Obtenir des photographies représentatives

L'idéal est que les photos représentent fidèlement la paroi ornée; quelques précautions permettent de s'en rapprocher :

- L'axe optique de l'appareil doit être approximativement perpendiculaire à la surface ornée.
- Une focale longue, de l'ordre de 100 millimètres par exemple, permet de limiter les déformations photographiques.

- On peut être conduit à photographier à l'envers certaines figures plafonnantes; en vision normale de la photo, le relief de la paroi est alors inversé; pour l'éviter, il faut tenir l'appareil à l'envers. L'orientation du soleil peut créer la même contrainte dans le cas de gravures sur dalles horizontales.

- Les peintures rupestres éclairées par le soleil sont d'ordinaire moins visibles que si elles sont à l'ombre, car les irrégularités de la paroi sont accusées. Interposer un vêtement, par exemple, permet de faire de l'ombre; cela devient presque obligatoire lorsque la paroi est partie au soleil, partie à l'ombre. Pour les gravures, le soleil rasant accroît le contraste.

- Photographier des peintures avec le flash sur l'appareil a pour résultat d'écraser les irrégularités de la paroi; et de préserver la gamme de couleurs qui, en lumière naturelle et sous abri, est habituellement faussée par des dominantes. Rappelons que l'énergie dégagée par un coup de flash équivaut à celle dégagée par le photographe pendant un dixième de seconde... mais l'on ne prend pas une photo chaque dixième de seconde ! Sans parler de l'énergie solaire. Donc, contrairement à une légende diffusée de manière parfois intéressée, il n'y a pas de risque à utiliser le flash, au moins dans les conditions sahariennes (2); mais il se pourrait qu'on vous l'interdise !

- Pour la photographie des gravures, le flash peut être utilisé latéralement s'il est relié à l'appareil par un cordon, ou télécommandé.

Photographies destinées à un traitement d'image

Malgré les précautions prises, beaucoup de photographies ne